

**Nom du produit:** Broadstrike\* RC Herbicide

**Date de création:** 2013.09.11

Dow AgroSciences Canada Inc. vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

### Nom du produit

Broadstrike\* RC Herbicide

### IDENTIFICATION DE LA SOCIETE

Dow AgroSciences Canada Inc.  
Une filiale de The Dow Chemical Company  
Suite 2100, 450 1st Street SW  
Calgary, AB T2P 5H1  
Canada

**Pour une mise à jour de la fiche ou de l'information sur le produit:**

800-667-3852

**Préparé par:**

Pour utilisation au Canada, préparé par les Services de communication de renseignements sur les dangers - Environnement, santé et sécurité.

**Révision**

2013.09.11

Information aux clients:

800-667-3852  
[solutions@dow.com](mailto:solutions@dow.com)

### NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE

**Contact en cas d'urgence, 24 h sur 24:**

613-996-6666

**Contact local en cas d'urgence:**

613-996-6666

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Aperçu des dangers

**Couleur:** Brun

**État physique:** Granulés

**Odeur:** Agréable

**Dangers du produit:**

**MISE EN GARDE!** Peut irriter les yeux. Isoler la zone. Risque de glisser. Des fumées toxiques peuvent être libérées au cours d'un incendie. Très toxique pour les poissons ou d'autres organismes aquatiques.

**Effets éventuels sur la santé**

**Contact avec les yeux:** Peut provoquer une légère irritation des yeux. Des lésions cornéennes sont peu probables. Peut provoquer une douleur démesurée par rapport au degré d'irritation des tissus oculaires.

**Contact avec la peau:** Essentiellement, un bref contact ne provoque pas d'irritation cutanée. Un contact prolongé peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

**Absorption cutanée:** Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

**Inhalation:** En raison des propriétés physiques, des vapeurs sont peu probables. Aucun effet nocif provenant d'une seule exposition aux poussières n'est à prévoir. Sur la base des données disponibles, aucune irritation respiratoire n'a été observée.

**Ingestion:** Toxicité très faible par ingestion. L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

**Risque d'aspiration:** Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

**Effets d'une exposition répétée:** Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Reins.

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Composant	Numéro CAS	Quantité W/W
Flumetsulam	98967-40-9	80.0 %
amidon	9005-25-8	8.5 %
Reste	Pas disponible	11.5 %

Les quantités sont exprimées en pourcentage poids/poids.

**4. PREMIERS SECOURS****Description des premiers secours**

**Conseils généraux:** S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

**Inhalation:** Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler un Centre d'Urgence ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle; si le bouche à bouche est pratiqué, utiliser une protection (par exemple un masque de poche, etc.). Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour plus de conseils sur le traitement.

**Contact avec la peau:** Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Appeler le Centre Antipoison ou un médecin pour avis sur le traitement.

**Contact avec les yeux:** Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement pendant 15 à 20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer les yeux. Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement.

**Ingestion:** Aucun traitement médical d'urgence nécessaire.

**Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

À l'exception des informations présentées au paragraphe «Description» de la section «Premiers secours» (ci-dessus) et des indications concernant les soins médicaux immédiats à apporter, ainsi que le traitement spécial nécessaire (ci-dessous), aucun autre symptôme ni aucun autre effet ne sont envisagés.

**Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient. Avoir la Fiche de Données de Sécurité, et si possible, le contenant du produit ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez le Centre Antipoison ou le médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyens d'extinction appropriés

Eau. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone.

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux:** Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Oxydes de soufre. Oxydes d'azote. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

**Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion:** Le transport pneumatique ou d'autres opérations de manutention mécanique peuvent générer des poussières combustibles. Afin de réduire les risques d'explosion de poussières, ne pas laisser ces dernières s'accumuler.

### Conseils aux pompiers

**Techniques de lutte contre l'incendie:** Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Inonder avec de l'eau pour refroidir et prévenir une réinflammation. Refroidir les environs avec de l'eau afin de circonscire la zone d'incendie. Pour les petits feux, on peut utiliser des extincteurs portatifs à poudre chimique ou au gaz carbonique.

**Équipement de protection pour les intervenants:** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Si l'équipement de protection n'est pas disponible ou non utilisé, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Voir la Section 9 pour les propriétés physiques concernées

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Isoler la zone. Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Le produit déversé risque de provoquer des chutes. Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7 «Manipulation». Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

**Précautions pour la protection de l'environnement:** Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques». Les déversements ou les rejets dans les cours d'eau naturels devraient tuer les organismes aquatiques.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Si possible, contenir le produit déversé. Petits déversements: Balayer le tout. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements: Contacter Dow AgroSciences pour une assistance au nettoyage. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives l'élimination».

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manipulation

**Manipulation générale:** Garder hors de la portée des enfants. Ne pas ingérer. Éviter tous contacts avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les poussières ou les brouillards. Bien se laver après manipulation. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Pour permettre une manutention du produit en toute sécurité, il est essentiel de veiller à la propreté des locaux et au contrôle des poussières. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

**Entreposage / Stockage**

Stocker dans un endroit sec. Stocker dans le contenant d'origine. Ne pas entreposer près de la nourriture, de produits alimentaires, de médicaments ou des approvisionnements d'eau potable.

<b>8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle</b>
--

**Limites d'exposition**

Composant	Liste	Type	Valeur
Flumetsulam amidon	Dow IHG	VME	3 mg/m <sup>3</sup>
	Alberta	VME	10 mg/m <sup>3</sup>
	Columbia Br.	VME	3 mg/m <sup>3</sup>
		Fraction alvéolaire.	
	Columbia Br.	VME	10 mg/m <sup>3</sup>
		Poussières totales.	
	Québec	VME	10 mg/m <sup>3</sup>
	Poussières totales.		
Ontario	VME	10 mg/m <sup>3</sup>	
	Poussières totales.		
	ACGIH (USA)	VME	10 mg/m <sup>3</sup>

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.

LES RECOMMANDATIONS DE CETTE SECTION S'ADRESSENT AUX EMPLOYÉS DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION ET DU CONDITIONNEMENT. POUR LES ÉQUIPEMENTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE ADAPTÉS, LES APPLICATEURS ET LES MANUTENTIONNAIRES DOIVENT LIRE L'ÉTIQUETTE.

**Protection personnelle**

**Protection des yeux/du visage:** Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

**Protection de la peau:** Porter des vêtements de protection propres, à manches longues.

**-Protection des mains:** Lorsqu'un contact prolongé ou fréquemment répété risque de se produire, porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène (« nitrile » ou « NBR »). Chlorure de polyvinyle (« PVC » ou « vinyle »). **AVERTISSEMENT:** Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

**Protection respiratoire:** Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables tels qu'une irritation respiratoire, une sensation d'inconfort, se manifeste, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques du poste de travail. Dans la plupart des cas, aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire; cependant, en présence de poussières dans l'air, utiliser un respirateur à filtre de particules homologué. Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces: Filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols.

**Ingestion:** Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains avant de fumer ou de manger.

**Mesures techniques**

**Ventilation:** Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de

valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Aspect</b>	
<b>État physique</b>	Granulés
<b>Couleur</b>	Brun
<b>Odeur</b>	Agréable
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>pH</b>	6.1 (@ 10 %) <i>Electrode de pH</i>
<b>Point de fusion</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Point de congélation</b>	Sans objet
<b>Point d'ébullition (760 mm Hg)</b>	Sans objet
<b>Point d'éclair - coupelle fermée</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)</b>	Sans objet
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>	<b>Inférieure:</b> Sans objet <b>Supérieure:</b> Sans objet
<b>Tension de vapeur</b>	Sans objet
<b>Densité de vapeur (air = 1)</b>	Sans objet
<b>Densité (H<sub>2</sub>O=1)</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Solubilité dans l'eau (en poids)</b>	Se disperse dans l'eau
<b>Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow)</b>	Aucune donnée disponible pour ce produit. Voir la section 12 pour des données sur les composants.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Sans objet
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Non
<b>Propriétés comburantes</b>	Pas de hausse significative (>5°C) de la température.
<b>Masse volumique apparente</b>	0.48 kg/m <sup>3</sup> @ 22 °C <i>Volume foisonné</i>

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### Stabilité chimique

Thermiquement stable aux températures et aux pressions recommandées.

### Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation ne se produira pas.

**Conditions à éviter:** Le produit peut se décomposer à température élevée.

**Substances incompatibles:** Aucune donnée connue.

### Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Fluorure d'hydrogène. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### **Toxicité aiguë**

#### **Ingestion**

Comme produit: DL50, rat > 5,000 mg/kg

Pas de mortalité à cette concentration.

#### **Cutanée**

Comme produit: DL50, lapin > 2,000 mg/kg

Pas de mortalité à cette concentration.

#### **Inhalation**

Comme produit: CL50, 4 h, Poussières alvéolaires., rat > 5.15 mg/l

Pas de mortalité à cette concentration.

### **Domage oculaire / irritation des yeux**

Peut provoquer une légère irritation des yeux. Des lésions cornéennes sont peu probables. Peut provoquer une douleur démesurée par rapport au degré d'irritation des tissus oculaires.

### **Corrosion / irritation de la peau**

Essentiellement, un bref contact ne provoque pas d'irritation cutanée. Un contact prolongé peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

### **Sensibilisation**

#### **Peau**

N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.

#### **Respiratoire**

Aucune donnée trouvée.

### **Toxicité à doses répétées**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Reins.

### **Toxicité chronique et cancérogénicité**

L'ingrédient actif n'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

### **Toxicité pour le développement**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: N'a provoqué ni malformations congénitales ni autres effets chez le fœtus, même à des doses ayant provoqué des effets toxiques chez la mère.

### **Toxicité pour la reproduction**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.

### **Toxicologie génétique**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Des études de génotoxicité sur des animaux ont donné des résultats négatifs.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### **Toxicité**

Sur le plan aigu, le produit est très hautement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 < 0,1 mg/L chez les espèces les plus sensibles). Sur le plan aigu, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg).

### **Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons**

Comme produit: CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), Essai en semi-statique, 96 h: > 122 mg/l

### **Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques**

Comme produit: CE50, Daphnia magna, 48 h, immobilisation: > 122 mg/l

### **Toxicité pour les plantes aquatiques**

Comme produit: CE50r, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), 72 h: > 0.030 mg/l

### **Toxicité pour toutes espèces sur le sol**

Comme produit: DL50 par voie orale, Colinus virginianus (Colin de Virginie): > 2000 mg/kg poids corporel.

Comme produit: DL50 par voie orale, Apis mellifera (abeilles): > 100 microgrammes/abeille

Comme produit: DL50 par contact, Apis mellifera (abeilles): > 100 microgrammes/abeille

**Toxicité pour les organismes résidant dans le sol**

CL50, Eisenia fetida (vers de terre), 14 jr: > 1,000 mg/kg

**Persistence et dégradabilité**

Données pour le composant: Flumetsulam

Le produit n'est pas facilement biodégradable selon les lignes directrices de l'OCDE/EC.

**Stabilité dans l'eau (demi-vie):**

> 365 jr; 50 °C; pH 4 - 9; Stable

**Tests de biodégradation de l'OCDE:**

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
3 %	28 jr	Test OCDE 301B	Manqué

**Demande chimique en oxygène:** 1.12 mg/mg

**Demande théorique en oxygène:** 1.03 mg/mg

Données pour le composant: amidon

Une biodégradation peut se produire dans des conditions aérobies (en présence d'oxygène).

**Potentiel de bioaccumulation**

Données pour le composant: Flumetsulam

**Bioaccumulation:** Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** -1.21

Données pour le composant: amidon

**Bioaccumulation:** Aucune bioconcentration n'est envisagée du fait du poids moléculaire (PM) relativement élevé du produit (PM supérieur à 1000).

**Mobilité dans le sol**

Données pour le composant: Flumetsulam

**Mobilité dans le sol:** Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** 15

**Constante de la loi d'Henry (H):**  $2.64 \times 10^{-14}$  Pa<sup>3</sup>/mole. Calcul

Données pour le composant: amidon

**Mobilité dans le sol:** Aucune donnée trouvée.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les conteneurs conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur. Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur. Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**TDG Petit conteneur**

NON RÉGLEMENTÉ

**TDG Grand conteneur**  
NON RÉGLEMENTÉ

**IMDG**

**Désignation exacte pour l'expédition:** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE SOLID, N.O.S.

**Nom technique:** FLUMETSULAM

**Classe de risques:** 9 **Numéro d'identification:** UN3077 **Groupe d'emballage:** GE III

**Numéro SME:** F-A,S-F

**Polluant marin:** Oui

**ICAO/IATA**

**Désignation exacte pour l'expédition:** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.

**Nom technique:** FLUMETSULAM

**Classe de risques:** 9 **Numéro d'identification:** UN3077 **Groupe d'emballage:** GE III

**Instruction Emballage Cargo:** 956

**Instruction Emballage Passager:** 956

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**LCPE - Liste intérieure des substances (LIS)**

Toutes les substances contenues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptées.

**Conformité avec le RPC**

Ce produit a été classifié selon les critères de danger du RPC; la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

**Information concernant la Loi sur les produits dangereux: classification SIMDUT**

Ce produit est exempt selon WHMIS

**Numéro d'enregistrement conformément à la loi sur les produits phytosanitaires:** 27004

**Code national canadien de prévention des incendies**

Sans objet

## 16. AUTRES DONNÉES

**Système d'évaluation des dangers**

NFPA	Santé	Feu	Réactivité
II	1	1	0

**Utilisations recommandées et restrictions****Utilisations identifiées**

Domaine d'utilisation du produit: Herbicide prêt à l'emploi

**Révision**

Numéro d'identification: 55345 / 1023 / Date de création 2013.09.11 / Version: 3.0

Code DAS: BF-308

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.



**Légende**

N/D	Non disponible
P/P	Poids/poids
VLEP	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
VLE	Valeur Limite d'Exposition
VME	Valeur limite de moyenne d'exposition
»ACGIH »	American Conference of Governmental industrial Hygienists, Inc. (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
»DOW IHG »	»Dow Industrial Hygiene Guideline » (valeur indicative Dow)
»WEEL »	Workplace Environmental Exposure Level (Limite d'exposition environnementale sur le lieu de travail)
HAZ DES	Désignation du danger
VOL/VOL	Volume/volume

*Dow AgroSciences Canada Inc. recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.*